

Compte rendu conseil syndical du 9 décembre 2021

Présents: M. CHARRETIER, Mme JOUNIN, Mme GUITTON, M. DODIN, M. GORLIER, M. FOURNIER, M. GASNOT, M. LECOQ, Mme LEVEAU, Mme SANS, Mme FLEURY, Mme PIRA, M. ANDRE, Mme PLANCHETTE, Mme CHEVALIER, M. LE BARS, Mme BONIN (arrivée délibération N°2021 - 31)

Secrétaire de séance : M. Laurent CHARRETIER.

Délibération n° 27 – Détermination du nombre de Vice-Présidents

Suite à l'intégration de la ville d'Yvré L'Evêque au sein de l'EEA Django Reinhardt et conformément à l'arrêté du 25 novembre 2021 modifiant les statuts, les membres décident de porter à 4 le nombre de vice-présidents.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 28 – Election d'un nouveau vice-président

Candidat : Mme Damienne FLEURY.

Mme Fleury ayant obtenu la majorité absolue, elle est élue vice-présidente.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 29 – Election des membres du bureau

Conformément aux statuts les membres de l'assemblée sont invités à élire parmi les représentants de la commune d'Yvré L'Evêque un nouveau membre du bureau.

Candidat : Mme Fanny PIRA.

Mme PIRA ayant obtenu la majorité absolue, elle est élue membre du bureau.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 30 – effectifs et nombre d'heures des enseignants non titulaires et titulaires.

Présentation des différents tableaux

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 31 – création d'une régie d'avances et de recettes.

Afin de suivre l'évolution du fonctionnement des régies et selon les recommandations du comptable public assignataire, il est proposé de supprimer la régie de recettes et de procéder à la création d'une régie d'avance et de recettes.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 32 – Décision modificative N°1

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 33 – Exercice budgétaire 2022 ouverture des crédits d'investissement

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 34 – Exercice budgétaire 2022 ouverture des crédits de fonctionnement

M. Le Bars souhaite que le travail sur l'élaboration budgétaire soit réalisé plus en amont ce qui évitera ce type de délibération

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 35 – participation financière de fonctionnement d'Yvré L'Evêque

Adoptée à l'unanimité.

Fin de la séance